

PROCES VERBAL DEFINITIF  
DE L'ETAT D'ABANDON MANIFESTE  
N°04/2018

Arrondissement de Cambrai  
Hôtel de Ville - Rue Camélinat - B.P. 29 - 59129  
Tél : 03 27 82 29 19 - Fax : 03 27 82 29 11

Vu les articles L2243-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu les plaintes répétées du voisin « direct », Mr MONIEZ Bernard domicilié 13 Route Nationale ;

Vu le Rapport d'Informations n°01/2018 de la Police Municipale en date du 18 Janvier 2018 ;

Vu le procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste du 08 Février 2018 concernant l'immeuble situé 11 Route Nationale, cadastré D 709 ;

Vu la notification effectuée le 24 Février 2018 à Mme MONIEZ Josseline ;

Vu la notification effectuée le 20 Février 2018 à l'ASCAP de VANNES, service tutélaire chargé de Mme MONIEZ Josseline ;

Vu le certificat d'affichage du 24 Mai 2018 ;

Vu le certificat attestant de la publication du procès-verbal provisoire de l'état d'abandon manifeste dans le journal « L'Observateur du Cambrésis », effectuée le 22 février 2018 ;

Vu la copie de la parution dans le journal « La Voix du Nord » en date du 20 Février 2018 ;

Considérant qu'aucune suite n'a été donnée par Madame MONIEZ Josseline, résidence du Verger, Pavillon n°12, Rue du Stade à PEAULE (56) à notre injonction pour remédier à l'état d'abandon manifeste de son bien situé 11 Route Nationale à AVESNES LES AUBERT, références cadastrales : D 709 , appartenant à HERBIN Claude (Refus de succession), CHOPIN Roland (Refus de succession), DUPUIS Claude (Décédé), DUPUIS Georges (Décédé), MONIEZ Josseline et HERBIN Yvette (Introuvable) et que le délai de trois mois prévu à l'article L2243-3 du CGCT est expiré.

Nous, soussigné Alexandre BASQUIN, Maire de la Commune d'AVESNES LES AUBERT :

**Constatons l'état d'abandon manifeste de ce bien**

En foi de quoi nous avons dressé le présent procès-verbal qui a été clos le 25 Mai 2018 à 15 heures 00, heure légale et qui restera en mairie à la disposition du public après sa notification à l'intéressé, et avons signé.

Fait à AVESNES LES AUBERT, le 24 Mai 2018

Le Maire

Alexandre

